


Nous aurons, d'ici là, certainement finalisé les photomontages en cours de réalisation . Comme nous vous l'avons indiqué ils seront réalisés à partir de points reconnaissables des villages de Beaubier, Le Picq, La Chaise, Boussac, Bost Boussac, Buse et Le Compeix . Ces montages informatifs comporteront 3 volets : avant, après et après exploitation forestière .

Malgré nos recherches nous n'avons pas trouvé sur votre site les photomontages que vous avez présentés à la dernière réunion d'information et qui ont fait polémiques au point de provoquer, nous a-t-on rapporté, un échange verbal musclé à connotation homophobe de la part d'élus et d'anciens élus . Nous avons été déçu de ne pas avoir reçu une invitation à cette réunion qui s'est tenu à la suite de celle à laquelle nous avons participé .

Dans l'attente de votre proposition de dates que nous souhaitons, au maximum, dans la deuxième quinzaine de septembre, veuillez accepter Madame, Monsieur l'expression de nos salutations respectueuses .

J.C.Champeymond

Président de VITHEC



PS : Un double de cette demande fera partie des documents que nous ferons parvenir à Mme la Préfète de la Creuse en vue d'une entrevue que nous lui demanderons . Les termes de nos statuts nous imposent de l'informer sur les méthodes que la municipalité de St Pardoux Morterolles et vous-même avez employées pour monter et développer ce projet en reportant, de manière qui ne peut être que calculée, les pollutions visuelles et auditives ainsi que la dépréciation des valeurs immobilières sur des administrés d'autres communes qui ne bénéficieront pas des compensations financières prévues par le législateur . Nous pensons que la colère qui gronde de manière de plus en plus importante au sein de la population des différentes communes concernées par ce projet, risque de mettre en péril la paix sociale dont Mme La préfète est garante sur le territoire de la Creuse .